

B.P. 508  
TAMATAVE  
Tél : 032 07 668 41 – 033 15 350 02  
Fax: 20.53.311.34

**PROCES-VERBAL de réunion du Comité de Gestion LFT**  
*Samedi 12 Juin 2021*

Présents :

- Membres de la Direction

Mr Laurent-Pierre KOMLAN, Proviseur du Lycée  
Mme Céline GRATIOLET, Directeur Administratif et Financier  
Mr Patrick BOGEAT, Directeur de la section Primaire

- Membres du Comité de Gestion avec voix délibératives

Mr Georges GEERAERTS, Président  
Mr Zo RABETRANO, Vice-Président  
Mme Corinne FABRE FONTAINE, Conseiller  
Mr Anthony Cerveau, Vice-Secrétaire  
Mr Eric MARINOT, Conseiller

- Représentants élus des personnels et membres invités

Mme Léa ANDRIAMAMONJY  
Mme Estelle AMAD  
Mr Angelo DJISTERA  
Mr Yannick FUNG YAT KAI VICTOR  
Mr Ny Andry RABOANA, Délégué du Personnel administratif

- Consul Honoraire de France à Tamatave

Mme Marie-Joëlle MAURICE

Absents excusés :

Mr Gaëtan Etancelin, Secrétaire  
Mme Myrrha RAZAFIMAHARAVO, Vice-Trésorier  
Mr Eric Diore De Perigny, Conseiller  
Mr Laurent ZIEGLER, Trésorier

## Ordre du jour

- Commission des recrutés locaux et état des lieux des emplois
- Bilan de l'année scolaire sur fond covid19
- Commandes pédagogiques et « Bilan financier »
- Commission de travaux
- Divers

Début de la réunion à 10H

Le tableau des emplois a été présenté au comité de gestion par Mr le Proviseur, après son étude par la commission des recrutés locaux. Cette étude n'a soulevé aucune objection. Tous les postes de professeurs seront pourvus à la rentrée 2021. Mr le Proviseur a ensuite présenté un bilan assez positif de l'année scolaire sur fond sanitaire. Selon lui, durant la dernière fermeture, il y a eu très peu de retours mécontents des parents quant à l'enseignement à distance. Cependant, Mme Corinne Fabre Fontaine, Messieurs Marino et Cerveau ont évoqué des dysfonctionnements et soucis de transmission de l'information entre enseignants et élèves ; via Pronote notamment. Il a été décidé que l'uniformisation de leur transmission fera l'objet de réflexions approfondies par l'équipe pédagogique.

Mme Céline Gratiolet a parlé des commandes pédagogiques et de l'aspect financier correspondant. Elle a précisé qu'elle ne présente pas de bilan financier. Mr Patrick Bogeat a explicité la notion de classe flexible et les besoins en mobiliers.

En raison de la crise sanitaire, des arbitrages doivent être faits entre dépenses de fonctionnement et investissements. Les dépenses dans le tableau joint ont été retenues pour la rentrée 2021-2022. Il est à noter que seront pris sur les frais de fonctionnement de l'établissement : 90 millions d'ariary pour le dépassement de crédit budgétaire des manuels scolaires (primaire et secondaire) ; 20 millions d'ariary pour les matériels mobiliers scolaires ; 15 millions d'ariary pour l'équipement multimédia. Les achats informatiques faits localement seront réétudiés à la rentrée ; montant prévu de 66 millions d'ariary. Vote à l'unanimité.

Mme Gratiolet a rajouté que le bilan financier n'est pas fait encore. Elle l'enverra dès que ce sera fait.

Mr Zo RABETRANO a présenté les différents devis pour les travaux toiture primaire et vestiaire garçons.

Le choix du prestataire pour les travaux toitures des primaires a été porté sur la société ECONS. La société ECI est en seconde position en cas de défaillance de la société ECONS ; notamment au sujet de la toiture des vestiaires garçons car elle n'a pas fourni de devis pour ces travaux. Les travaux de toiture se feront durant les grandes vacances et devront être finis avant la rentrée impérativement. Il est d'ailleurs envisagé, à ce stade, que la réfection du vestiaire ne se fasse qu'en début d'année 2022. La commission travaux se chargera également de négocier une remise sur le tarif des travaux. 3 votes pour ECONS, 2 votes pour ECI

Par ailleurs, la commission travaux a identifié d'autres travaux d'entretien à prévoir durant les grandes vacances, en sus du bâtiment des primaires ; comme les murs d'enceinte, l'abri à l'entrée, le curage des caniveaux, etc.

Ces derniers travaux sont assimilés à des travaux d'entretien et devront donc être traités par le service maintenance de l'établissement.

Mme Céline Gratiolet a proposé de voter pour une remise de 20% du tarif de la demi-pension pour le deuxième trimestre parce que l'établissement n'a pas payé le prestataire ; et donc ça se répercute sur les familles. Vote à l'unanimité.

Mr le Proviseur a demandé l'avis du comité de gestion sur un dispositif remise à niveau, sous forme d'ateliers, des élèves qui ont décroché à la suite des fermetures de l'établissement pour raisons sanitaires covid19. Il est prévu d'accueillir la dernière semaine d'août 2021 des élèves désignés par les enseignants et sur la base du volontariat des parents pour une remise à niveau. Ce dispositif concerne les futurs élèves des classes d'examen pour le secondaire (3ème, 1ère et terminale) ; ainsi que les élèves des classes de CP au CM2, pour le primaire.

Le budget pour ce projet est de 8 millions d'ariary. Les 10 élèves concernés seront désignés par les professeurs comme nécessitant un soutien scolaire. Les familles ne paieront pas. Ce seront des enseignants volontaires. Vote à l'unanimité.

Mme Corinne Fabre Fontaine a demandé la validation du PV du comité de gestion du 10 décembre 2020. Mr le Président a précisé qu'il n'y a pas eu de vote du budget mais il y a eu un vote sur les 4% d'augmentation du budget. C'était un pré-budget.

Mme Céline quittera l'établissement pour de nouveaux horizons et nous la remercions vivement pour tout le travail accompli ces 5 dernières années au sein du LFT.

Fin de la réunion à 12H10

Tamatave, le 18 06 2021

Anthony CERVEAU,  
Secrétaire Adjoint  
Association Parent d'Elèves  
2020-2021  
Comité de Gestion  
+261320546050  
[Anthony.cerveau@sgs.com](mailto:Anthony.cerveau@sgs.com)